

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 963

Artikel: Actions à vendre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1011164>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les crétins se déchaînent

Mon père, de précieuse mémoire, avait coutume de dire sur ses vieux jours que c'était une erreur d'écrire une histoire des Sciences, une histoire de la Civilisation, une histoire de la Musique, etc — et qu'il serait beaucoup plus instructif d'écrire une histoire de la bêtise, une histoire du saccage de la planète terre par l'homme, une histoire du bruit assourdissant, etc.

Réflexion de vieillard. Cependant, dans un recueil d'essais publié par le professeur Carl A. Keller (sur lequel je reviendrai), intitulé *Jesus ausserhalb der Kirche*, je lis qu'en 1904, un certain Müller avait écrit un gros livre pour démontrer que Jésus était aryen... Par ailleurs — je n'ai malheureusement pas noté la référence — un autre imbécile vient d'établir que Shakespeare s'appelait en fait Sheik Spear, et qu'il était Arabe... Par ailleurs encore, Maynard Solomon, «fameux musicologue américain», a rédigé pour sa part un livre définitif, établissant que Schubert était homosexuel — ce qui ouvre des horizons insoupçonnés sur la Symphonie inachevée!

Merveilleux crétins! L'ennui, c'est que d'une certaine façon, ils sont absolument irréfutables: que voulez-vous répondre au monsieur ou à la dame qui vous dit que l'oncle du triangle isocèle s'appelait Anatole? Qu'il se trompe, et qu'il s'agit de son beau-père? Ou qu'en fait il s'appelait Onésime? Ou encore, que c'est du triangle rectangle dont il s'agit? Si nous parlions de gens intelligents?

Donc j'en viens à deux livres redoutables, de par l'extrême intelligence de leurs auteurs: d'Etienne Barilier, *Les trois anneaux — Petit Métaphysique de la critique littéraire* (L'Age d'Homme, 1989) et de Pierre-André Rieben, *Délires romantiques — Musset-Nodier-Gautier-Hugo* (José Corti, 1989).

De quoi s'agit-il chez le premier, que point n'est besoin de présenter au lecteur? De problèmes graves et de problèmes très graves: quels sont les pouvoirs et les droits de la critique? «*Nous autres hommes du XX^e siècle finissant, nous avons beau connaître par cœur les déboires du réalisme socialiste, du surréalisme au service de la révolution, et des*

diverses moutures de l'art engagé, nous continuons à penser, comme un Victor Hugo, que la cause n'est pas entendue, et que l'artiste n'a pas à mépriser la douleur du monde.» (p. 32). Et quels sont les rapports entre un homme et une œuvre, et y en a-t-il? Et enfin, quels sont les rapports entre le Beau, le Bien, le Vrai (les trois anneaux, dont parle Lessing dans *Nathan der Weise*)? Rapports entre un créateur et son œuvre: c'est le procès intenté par Proust à Sainte-Beuve, à qui il reproche de prétendre connaître l'une par l'autre (la méthode «biographique»). Et bien sûr, aujourd'hui, tout le monde est du côté de Proust: «*En d'autres termes, nul n'a su dire mieux que (Proust) que le Beau n'est pas réductible au Vrai.*» Dirais-je qu'il m'est arrivé quelquefois de penser que ce jugement de Proust reposait sur un *a priori* — à savoir que cette œuvre que j'ai devant moi relève effectivement du «beau» et par là n'est pas réductible au Vrai?

Rapport entre Bien, Beau et Vrai: «*Qui-conque aime et désire la Beauté sait bien, sans avoir lu Platon, qu'elle est le Vrai, qu'elle est le Beau.*» (p. 125). Mais de ceci, et du livre de Rieben, la prochaine fois! ■

LOIS INAPPLIQUÉES

Bonne conscience parlementaire

(pi) Une opération consiste à voter une loi. C'est une autre paire de manches que de l'appliquer. On se gausse parfois de nos voisins français, qui pensent avoir résolu un problème en le traitant législativement, sans se soucier de quelle manière le texte transformera la réalité, sur le terrain, aux six coins de l'Hexagone.

Il est un domaine où la Suisse, de ce point de vue, n'est pas en reste: celui du sport dans la formation professionnelle. D'après une loi datant de 1972, l'éducation physique est obligatoire dans les écoles professionnelles. Or une enquête

du Service cantonal vaudois de recherche et d'information statistiques a montré que dans ce canton, 21% seulement des apprentis bénéficiaient de cours d'éducation physique. Dix-sept ans après que l'obligation a été décrétée. Les Chambres fédérales, en 1972, n'ont fait que de la gymnastique intellectuelle. ■

FABRIQUE DE DP

Actions à vendre

L'Association du Journal libre qui édite *Domaine Public* à l'époque de sa périodicité bi-mensuelle met en vente, au profit du journal, des actions de la S.A. des Editions Domaine public qu'elle détient.

Tout lecteur qui désire s'associer à la vie du journal ou détenir une marque tangible de son intérêt peut faire une offre de souscription.

L'action est offerte à sa valeur nominale — 100 francs. Elle n'a jusqu'à aujourd'hui jamais rapporté le moindre dividende. Mais sa valeur «affective» est forte. Précisons encore que la situation financière du journal est saine. Les apports supplémentaires permettent d'accélérer des investissements modestes. Pour souscrire, écrire à l'administration du journal (case 2612, 1002 Lausanne), avec nom et adresse complète, en précisant le nombre d'actions désiré. ■

DP **Domaine**
P **Public**

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj), Jacques Longchamp (jl)

Charles-F. Pochon (cfp)

Point de vue: JeanLouis Cornuz

Abonnement: 65 francs pour une année

Administration, rédaction:

Saint Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Tél: 021 312 69 10 CCP: 10-15527-9

Téléfax: 021 312 80 40

Composition et maquette: Liliane Berthoud,

Françoise Gavillet, Pierre Imhof

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA